

PREMIERE COMMUNION
26 mai 2024 à 11h15
Fête de la Sainte Trinité
(Date limite d'inscription 6 février 2024)

1. Préparation

Monsieur le chanoine Guitard assurera la préparation des enfants à la Maison Saint-Vincent-de-Paul (47 avenue de l'Abreuvoir à Marly-le-Roi) :

- samedi 23 mars 2024 de 14h30 à 16h30
- samedi 4 mai 2024 de 14h30 à 16h30
- récollection : samedi 25 mai de 10h à 15h30 (**fin à l'église**, apporter un pique-nique).

Nous insistons sur la ponctualité et l'assiduité des enfants à ces trois réunions, et comptons sur votre aide pour qu'ils apprennent le mieux possible les prières et chants demandés lors de la première réunion. Nous vous demandons de veiller à ce qu'ils se confessent pour la première fois un mois avant la cérémonie, les chanoines les confesseront de nouveau la veille.

Nous vous remercions de veiller également à ce qu'ils se préparent dans le recueillement à ce grand évènement, notamment à l'aide du livret que nous leur distribuerons dès la première réunion.

N'oubliez pas d'apporter le livret de famille catholique le 25 mai au plus tard afin que la Première Communion de votre enfant puisse y être mentionnée.

2. Cérémonie

Le dimanche 26 mai 2024, les enfants devront être à l'église dès **11h**, dans la tenue demandée :

- Pour les filles : robe blanche et petite couronne de fleurs blanches, chaussures blanches (prêt possible).
- Pour les garçons : chemise blanche, et soit bermuda blanc et chaussures blanches en cuir (prêt du bermuda et des chaussures blanches possible) soit pantalon citadin gris et chaussures de ville en cuir habillées.

Ils trouveront à leur place un livret de cérémonie qui leur permettra de suivre la messe.

Nous vous informons que nous leur demanderons de revenir le jour de la **Fête Dieu**, le **2 juin 2024**, pour prendre place dans la procession en fin d'après-midi. Rendez-vous à l'église Saint-Louis du Port-Marly à **16h30**.

3. Documents

Une participation, facultative en cas de difficultés, de 15 € est demandée afin de couvrir les différents frais (**chèque à l'ordre de la Chapellenie Notre-Dame-de-France**) à adresser en même temps qu'un **certificat de baptême** (*pas de photocopie du livret de famille catholique*) **AVANT le 6 février 2024** à la Maison Saint-François-de-Sales 47 ter, avenue de l'Abreuvoir 78160 Marly-le-Roi, à l'attention de Madame Bodilis.

Une inscription est validée dès la réception de ces documents. Vous nous rendrez un immense service en évitant de nous les remettre lors des réunions.

Renseignements téléphoniques auprès de Madame Bodilis au 06 87 15 29 98.